

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article745>



# Courrier adressé aux élus politiques le 10 janvier 2005

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Collèges et lycées de l'Auxerrois - Lycée Fourier, Auxerre -



Date de mise en ligne : lundi 10 janvier 2005

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

# Monsieur le Sénateur

Auxerre, le 10 janvier 2005

**Objet** : suppression du BTS Maintenance industrielle implanté au lycée Fourier d'Auxerre

Monsieur,

L'Education nationale vit des heures agitées, inquiète qu'elle est du devenir du système éducatif dans les années à venir, inquiète aussi et surtout des formations qu'elle sera en mesure d'offrir dès la rentrée prochaine.

Elu du département, vous savez, comme nous, que l'Yonne est un département qui n'arrive pas à combler le retard scolaire qu'elle a sur les départements français similaires : les résultats aux test d'entrée en 6ème y sont plus mauvais d'ailleurs, les nombres de bacheliers et de diplômés de l'enseignement supérieur y sont moindres.

Nous avons pourtant, jusqu'à cette année scolaire, la chance de posséder quelques formations post-bac qui permettaient aux jeunes icaunais de trouver leur voie de réussite dans le département.

Le BTS Maintenance industrielle implanté au lycée Fourier d'Auxerre faisait partie de ces formations. A la rentrée 2005, le risque est grand que cela ne soit plus le cas et nous sommes particulièrement inquiets du devenir de la filière industrielle sur le bassin d'Auxerre, voire, celui, plus large, de l'Yonne.

Les documents que nous a transmis le rectorat prévoient, pour la rentrée 2005, la suppression de la 1ère année du BTS Maintenance industrielle (et celle de la seconde année à la rentrée 2006). La justification avancée par les services académiques est « 8 élèves en 1ère année ». C'est un argument fallacieux sur lequel nous reviendrons, plus loin dans ce courrier.

Vous connaissez, comme nous, le cadre budgétaire dans lequel se prépare la rentrée scolaire 2005. Il n'est pas question, pour le ministère de l'éducation, de réfléchir sur le devenir de tel ou tel secteur du système éducatif, mais simplement de supprimer le maximum d'emplois de fonctionnaires parce que cela obéit aux règles économiques et politiques que s'est fixées le gouvernement.

Dans un tel contexte, nous pourrions baisser les bras puisque l'expérience de la préparation de la rentrée 2004 nous montre que rien n'est négociable avec le rectorat, ... si ce n'est éviter une fermeture ici pour la faire ailleurs, ce à quoi nous ne pouvons absolument pas souscrire !

Pourtant, nous ne pouvons pas nous résoudre à laisser fermer ce BTS à Fourier.

Nous avons, pour éviter sa fermeture, ou pour obtenir qu'elle soit remise à plus tard, des arguments forts, arguments que le rectorat aurait entendus il y a seulement 2 ou 3 ans. Nous les ferons valoir lors du groupe de travail préparatoire au CTPA qui se tiendra vendredi 14 janvier à Dijon. Nous les assènerons de nouveau lors du CTPA du 21 janvier. Nous aurons, pour les appuyer, le soutien des parents d'élèves auxquels une lettre-pétition est proposée à la signature. Mais, sans autre appui extérieur, notamment de la région Bourgogne, il nous semble difficile d'obtenir

gain de cause.

L'objectif de notre courrier est donc, vous l'avez compris, de solliciter de votre part une intervention rapide et appuyée auprès du Recteur de l'académie de Dijon, voire auprès du Ministère de l'Education, afin que l'Administration sursoie à la décision annoncée de fermeture de la 1ère année du BTS Maintenance industrielle.

Nous vous indiquons ci-dessous les arguments que nous ferons valoir dans les différentes instances où nous allons intervenir et espérons que vous en ferez « bon usage », dans l'intérêt des jeunes icaunais.

Nous vous remercions à l'avance du souci que vous aurez de défendre le maintien de ce BTS au lycée Fourier d'Auxerre et vous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la section locale SNES-FSU du Lycée Fourier d'Auxerre :

â€” David Chynel,

â€” Pascale Marlin



Fédération Syndicale Unitaire

**S**yndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré

---